

NATIONAL DE HANDBALL Cadettes / Juniors Filles (3) – 04 - 05 avril 2024



UGSEL Nationaux 2024 Handball Basketball St Pol-de-Léon Landerneau



UGSEL Nationale
277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05
Tél : 01. 44. 41. 01. 95 Fax : 01.43.29.96.88



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

UGSEL Finistère

ORGANISATEUR

4, rue Anne Robert Jacques Turgot
29000 Quimper

Anne Claude Neveu ☎ : 06.83.47.61.29/ Ugsl29@e-c.bzh

LIEUX DE COMPETITION

- **CJF Promo**
 - Salle 1 – 82, rue des Carmes 29250 SAINT POL DE LEON
- **CJF Elite**
 - Salle Omnisports place Ash Burton 29233 CLEDER

ACCUEIL

LE MERCREDI 3 AVRIL 2024

- Accueil des délégations (équipes et encadrements) **Lycée du Kreisker** - rue du Collège (parking) - 29250 St Pol de Léon **à partir de 17h00.**
- **Passage obligatoire** d'un encadrant pour les vérifications des engagements, documents administratifs.

QUESTIONNAIRE

Questionnaire et Règlement : Les responsables d'équipe doivent répondre au questionnaire de participation pour le **vendredi 15 mars 2024** au plus tard

- Anne Claude Neveu : Ugsl29@e-c.bzh

Un Chèque à l'ordre de L'UGESL 29

Adresse postale :

- UGSEL FINISTERE

4 rue Anne Robert Jacques Turgot - 29000 Quimper.

Les confirmations d'engagements individuels ou par équipes doivent être renvoyées au comité d'organisation pour le **vendredi 15 mars 2024.**

HEBERGEMENT

Camping de Rouguennic - 29233 Cleder

Prévoir sac de couchage, drap housse et oreiller

Petits déjeuners au camping organisés par l'établissement

Prévoir le nécessaire bol, couverts...

RESTAURATION

Mercredi soir 3 avril et jeudi 4 avril soir :

Dîner au Lycée Notre Dame du Kreisker - rue du collège – 29250 St Pol de Léon

Jeudi 4 avril midi et vendredi 5 avril midi :

Déjeuner sur les lieux des compétitions.

Les frais de restauration sont non divisibles : **92 €**. Il est obligatoire pour tous les participants.

Pas de remboursement en cas de désistement.

DROIT D'ENGAGEMENT

14 € par compétiteur.

TRANSPORT	Navettes Ugsel 29 Gare SNCF Morlaix – Aéroport Brest Guipavas Plus navette Championnat 100 € séjour/équipe
PASTORALE	Un temps autour des valeurs sera consacré lors de l'accueil et des rencontres.
SOUVENIR	Un souvenir sera offert à chaque participant.
ANIMATION / CONVIVIALITE	Chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial le jeudi en fin de journée.
PHOTOS ou VIDEOS	Des photos et vidéos seront prises lors de la compétition. La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir l'organisation par avance par écrit.
PREMIER SECOURS	Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux.
RESPONSABILITE	Les accompagnateurs (Professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs joueuses et de tout dégât que ces dernières pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
PRIMES KILOMETRIQUES	Nouveauté (décision CNAS de septembre 2023) : La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères : - le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS, - la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat. L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.
REPAS /MENUS	Mercredi 3 avril : Dîner Mousse de canard/Salade verte croutons/Carottes râpées bio, Cordon bleu de volaille/purée de patate douce/tomates provençales, Fromage/laitages, Roulé framboise/Mousse au chocolat Jeudi 4 avril : Déjeuner Froid Sandwich poulet crudités fromage ail et fines herbes, salade de pâtes aux légumes marinés, cookies, fruits (pas de boisson) Jeudi 4 avril : Dîner. Guacamole chips tortilla/Salade Mexicaine haricots rouges mais/Taboulé, Pizza mexicaine au bœuf/salade verte, fromage/laitages, churros/éclair chocolat /muffin Vendredi 5 avril : Déjeuner à emporter Sandwich pain aux céréales blanc de dinde emmental beurre, chips barbecue, muffin, fruits ou bouteille d'eau

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2022-2023 sur le site :
<https://www.ugsel.org/>

REGLEMENTS

Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques du Hand-Ball sur le site de l'UGSEL nationale.

REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL

DELEGUES SPORTIFS RESPONSABLES DES JO – CTN

LICENCES

L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif. Les licences élèves **inscrits sur USPORT** (modifiable jusqu'au 30 mars 2024) et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et **cette vérification est obligatoire.**

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

ARBITRAGE

Chaque équipe qualifiée se doit de fournir un jeune officiel, qui peut être joueur, un chèque de 300 € sera demandé au début de la compétition et restitué après validation du jeune officiel.

CERCLE DU RESPECT

Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs.

PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL

Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive

TENUE ET HYDRATATION

Dans la mesure du possible, il est souhaitable que chaque équipe prévoit :

- **deux jeux de maillots** numérotés et de couleurs différentes.
- **deux sifflets** pour ses jeunes officiels.
- **Ballons Résine interdite dans la salle de St Pol de Léon.**

Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.

RESPONSABILITE

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents, et autres) ainsi que les chefs d'établissements sont directement responsables de la tenue de leurs équipes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.



UGSEL
Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

PROGRAMME GENERAL

MERCREDI 3 AVRIL 2024

17h00 : Accueil administratif : Lycée Le Kreisker - 2, rue Cadiou - 29250 St Pol de Léon

18h15-19h15 : Début de la cérémonie d'ouverture Temps pastoral, tirage au sort et réunion technique

19h30 : Diner : Lycée Le Kreisker

20h30 : Retour vers les hébergements.

JEUDI 4 AVRIL 2024

6h30- 8h00 : Petits déjeuners au camping.

7h45 : Accueil sur les sites

8h30 – 17h30 : Déroulement des matchs.

11h30 : Distribution des paniers repas dans les différentes salles.

- Kan Ar Mor à Cleder
- Salle Isidore Danielou à St Pol de Léon

18h30 : Apéro des régions

19h30 : Dîner au Lycée du Kreisker.

JEUDI 4 AVRIL 2024

6h30- 8h00 : Petits déjeuners au camping.

7h45 : Accueil sur les sites

8h30 – 10h30 : Déroulement des matchs.

10h30 – 13h00 : Finales

11h30 : Distribution des paniers repas dans les différentes salles.

Dans un esprit de convivialité nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses.

13h-13h30 : Départ des délégations